

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7252954001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<http://www.agri53.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7252954001>

Cette annonce a été mise en ligne le **27 avril 2021** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST BERTHEVIN du 23/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PEROL-EVOLUTIONS

Siège : 25, Rue des Fours à Chaux, 53490 ST BERTHEVIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La réalisation de toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, destinées aux particuliers, entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, l'organisation de rencontre consacrées à la formation et l'animation de groupes, de salons et de conférences - L'activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire, de gestion et conseil des affaires, la mise en relation entre les clients et toute entreprise quel que soit leur domaine d'intervention - L'activité d'hypnothérapie, coaching, hypno-magnétisme, conseil en développement personnel et toute formation dans le domaine de l'hypnose -La location de tous types de véhicules motocycles et de tourisme sans chauffeur et d'équipements liés aux véhicules ; L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que les rallyes touristiques, fêtes, conventions, séminaires ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des

associés.

Président : Dominique LORY, demeurant 183, Quai de Valmy, 75010 PARIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL

Pour avis, Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

